

## Quand les patientes hospitalisées se font « relooker »...

Caisse de maquillage, tissus de couleurs, bijoux, chapeaux, produits esthétiques, ordinateur portable, appareil photo numérique... Le chariot de Marie-Laure Allouis est une véritable malle aux trésors pour les patientes qui veulent bénéficier d'un conseil en image personnelle.

Infirmière dans le service d'oncologie médicale du Pr Andrieu à l'Hôpital européen Georges-Pompidou (HEGP), Marie-Laure troque, tous les mardis, sa casquette de soignante contre celle de « relookeuse » pour donner des consultations gratuites aux patientes de son service mais aussi à celles du service de radiothérapie du Pr Housset. Formée à ce métier, elle leur apprend à gérer leur nouvelle image – image souvent altérée par la maladie et les effets des traitements médicaux et chirurgicaux – en leur donnant ainsi des conseils personnalisés sur les couleurs, le maquillage, la coiffure, le choix d'une prothèse capillaire, d'une prothèse mammaire, ou encore des conseils vestimentaires... Elle va même jusqu'à prendre les patientes en photo avec un appareil numérique et à utiliser un logiciel informatique

qui permet de changer leur coiffure. Un bon moyen pour les patientes de se voir avec une autre « tête » et de réinvestir ainsi leur image. Intervenant directement dans leur chambre, Marie-Laure leur consacre entre trente minutes et deux heures, la durée de chaque séance dépendant de celle de la chimiothérapie en hôpital de jour, des soins médicaux prodigués, et de l'état général de la personne et de ses souhaits. Son rôle diffère de celui de l'esthéticienne. « *Les soins esthétiques sont des soins de confort. La patiente les reçoit de façon passive. Alors que dans le conseil en image, elle est active, on lui apprend à se mettre en valeur avec ce qu'elle a* », précise-t-elle. Ces consultations existent grâce au soutien de Philippe Ayfre, cadre supérieur infirmier, qui lui a permis d'obtenir un local pour stocker son matériel. Marie-Laure est dans la perspective d'exercer cette activité à temps complet pour proposer ainsi ces



© Patricia Simon/AP-HP

consultations à tous les services de l'AP-HP. Il y a deux ans, l'association Apima (apprendre son image dans la maladie) qu'elle a créée pour pouvoir exercer son activité en milieu hospitalier, a reçu le prix Any d'Avray, d'un montant de 3 048 euros, qui récompensait un travail infirmier. Pour exister, elle a besoin de trouver des sponsors car l'hôpital ne participe pas au financement de cette prestation. Renseignements : Marie-Laure Allouis, association Apima, au 01.56.09.35.78.

Site : <http://apima.free.fr>

C. F.